



COMMUNE DE MEUNG-SUR-LOIRE
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 FÉVRIER 2023

Délibération n°2023-001 : Débat d'Orientations Budgétaires 2023 (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2023-002 : Constitution de provisions pour impayés au titre du Budget Principal et du Service de l'Eau (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2023-003 : Modification du régime d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2023-004 : Demande de subvention auprès du Département du Loiret au titre du Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes (F.A.C.C.) (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2023-005 : Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association « Racines du Pays Loire Beauce » (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2023-006 : Signature d'une convention avec SERENYA pour l'entretien d'un bassin de rétention (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2023-007 : Cession du Moulin Massot : décision de principe (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2023-008 : Avis du Conseil Municipal sur le principe de cession de 3 logements collectifs situés Impasse du Fort (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2023-009 : Motion sur l'application de l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2023-010 : Communauté de Communes des Terres du Val de Loire : modification des statuts (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2023-011 : Signature d'une convention de service commun avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire pour l'instruction des actes et autorisations pris en application du droit des sols (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2023-012 : Rétrocession d'une portion de parcelle située sur la Z.A.C. des Tertres (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2023-013 : Plan de récolement du Musée : approbation du procès-verbal 2022 (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2023-014 : Motion sur la désertification médicale : appel à l'Agence Régionale de Santé pour modifier le zonage du territoire et aider à l'installation de nouveaux médecins (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2023-015 : Dénomination de la voirie du Clos des Tertres situé dans la Z.A.C. (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2023-016 : Mise en place d'un forfait animation pour le marché dominical (approuvée à l'unanimité).

Meung-sur-Loire, le 10 février 2023

Le Maire,

Pauline MARTIN



Le Secrétaire de Séance,

Georges CAMUS